

CICS

Conseil des Industries
de la Confiance et de la Sécurité

LES TECHNOLOGIES FRANÇAISES
AU SERVICE DE LA CONFIANCE
ET DE LA SÉCURITÉ

PLUS DE 1000 ENTREPRISES AU CŒUR DE LA FILIÈRE INDUSTRIELLE DE SÉCURITÉ

La sécurité nationale, de la prévention des risques de la vie quotidienne aux situations de crise, exige à chaque instant plus de clairvoyance, de responsabilité et de solidarité. Que nous soyons citoyens, agents ou responsables de collectivités territoriales, élus, représentants de l'Etat ou salariés d'entreprises, ces enjeux nous concernent tous. En France, déjà plus de 1000 entreprises, de la PME au grand groupe, ont décidé de se rassembler sous l'égide du Conseil des Industries de Confiance et de Sécurité (CICS) et au côté de l'Etat, au sein de la filière des industries de sécurité.

POUR UNE POLITIQUE INDUSTRIELLE AMBITIEUSE ET PARTAGÉE !



« Désormais structurée, il convient de rendre cette filière plus forte. En matière d'innovation, de financement de la recherche et d'aide à l'exportation, les synergies entre l'Etat, les collectivités territoriales et les entreprises doivent être recherchées et encouragées. Notre objectif commun est de soutenir durablement une politique industrielle ambitieuse face aux défis croissants de sécurité, dont certains sont déjà au cœur d'enjeux forts de souveraineté. »

Marc Darmon, Président du CICS

LA REPRÉSENTATION INDUSTRIELLE AU COFIS



CICS

Conseil des Industries
de la Confiance et de la Sécurité

membres



Le CICS porte la voix de l'industrie dans les domaines de la confiance et de la sécurité et coordonne son action sur quelques grands domaines pour valoriser l'excellence technologique et opérationnelle française. faire converger les efforts de R&T, en France et en Europe autour de programmes structurants ou encore conquérir plus de marchés à l'export. Il contribue au débat institutionnel en proposant à ses partenaires publics et privés des solutions innovantes, cohérentes et efficaces à travers les volets innovation, investissement, législation, réglementation, normalisation, export, souveraineté et Europe.

Le périmètre d'activités du CICS est exhaustif et lui permet de couvrir l'ensemble des problématiques de sécurité, telles que : la protection contre les actes accidentels ou malveillants, la protection individuelle des forces de secours et de sécurité, la protection des infrastructures critiques, la gestion des situations d'urgence et de crise, l'alerte et information des populations, la sécurité urbaine et la vidéoprotection, la protection des transports terrestres, le contrôle des flux et la protection des frontières, la sécurité du numérique et du cyberspace, les solutions d'identité numérique et de biométrie, la lutte contre la fraude et la contrefaçon, les communications sécurisées et la résilience des réseaux, ou encore l'élucidation et traitement des grands volumes de données, ...

UNE FILIÈRE D'EXCELLENCE

PLATEFORMES
SOLUTIONS
ÉLECTRONIQUES ET
NUMÉRIQUES
CYBERSECURITÉ

21 MILLIARDS €
DE CA EN 2013

50% À L'EXPORT

+ 1000 ENTREPRISES
DONT 90% DE PME

125 000
EMPLOIS FORTEMENT
QUALIFIÉS

DES
LEADERS MONDIAUX
SUR DES MARCHÉS CLÉS